



Le petit **MONDE** Saint-Yrieix-Sous-Aixe

LE GRAND FOCUS
Gestion des déchets



Portrait

Les Jardins D'iries

SYSA vous présente Simon et Pia qui ont créé, sur 1.5 hectare, une ferme maraîchère bio en circuit court, sur la commune, avec pour objectif premier la vente à la ferme, mais aussi une perspective de débouchés dans la restauration, traditionnelle comme collective. Leur projet s'inscrit dans une démarche environnementale à travers l'obtention du label bio et la mise en place de techniques agro écologiques. Ils cultivent toute l'année plus d'**une quarantaine de légumes de saison dont une partie sous 1500 m² de serre**. Ils mettent en avant la fraîcheur et la qualité de leur production. La **vente** a lieu **chaque vendredi de 16h30 à 18h** sous le préau de la salle des fêtes. Une **vente de plants de légumes et fleurs** aura lieu le **samedi 29 avril à la ferme**.

N'hésitez pas à les solliciter, ils vous attendent...

Lionel Forestier



Le petit monde de Saint-Yrieix-sous-Aixe
Directeur de publication : **Gérard Kauwache**
Rédacteur en chef : **Lionel Forestier**
Comité de rédaction : **Christine Pougnon, Hélène Pommier, Gérard Boucheteil, Isabelle Gabaud, Stéphanie Barrier, Marie Aufaure.**

Rédacteurs :
Le conseil municipal
Le comité consultatif communication
Les associations communales et extérieures
Contribution communauté de communes du Val de Vienne
Photos et images : illustrations sur internet ou créditées

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Les équinoxes de printemps et d'automne, les solstices d'été et d'hiver rythment le cycle immuable de la Nature et de la Vie.

Nous allons bientôt franchir la porte solsticiale d'hiver, quand le soleil atteint sa plus forte déclinaison et où la nuit la plus longue de l'année l'emporte sur le jour.

Les Anciens croyaient que la Lumière ne reviendrait pas. Nous pourrions y voir un parallèle avec la période que nous traversons.

Nous pourrions céder au désespoir de ne pas comprendre ce qui nous arrive et de ne pas en voir l'issue.

Nous avons déjà vécu des jours difficiles, individuellement comme collectivement et voilà que survient une crise énergétique sans précédent.

Des délestages électriques sont probables dans les 2 mois qui viennent et le prix de toutes les sources d'énergie augmente dans des proportions insupportables.

La Municipalité a déjà pris des mesures pour contenir les coûts.

A titre d'exemple :

- réduire la durée de l'éclairage public
- renégocier le contrat d'électricité
- voter en investissement le remplacement de la chaudière à fioul

Il est indéniable que des difficultés nous attendent.

L'équipe municipale et moi-même sommes à vos côtés.

Aussi, n'hésitez pas à nous contacter en cas de problème.

Gardons espoir ! Car si le soleil est au plus bas actuellement, le solstice d'hiver est aussi le symbole de la renaissance.

Il est la promesse de la clarté en devenir et de l'énergie régénératrice pour la Nature et pour l'Humain.

Soyons donc solidaires pour traverser les épreuves et confiants en un Monde meilleur où l'ignorance, le fanatisme et l'ambition céderont le pas à une Humanité éclairée et où régneront la Liberté, l'Egalité et la Fraternité.

Joyeuses Fêtes à toutes et à tous.

Bien à vous
Gérard KAUWACHE



Sommaire

4 »

LA VIE MUNICIPALE

5 »

LES TRAVAUX & CHANTIERS

6 - 7 »

LE GRAND FOCUS

8 - 9 »

LA VIE ASSOCIATIVE

10 »

LES INFOS GÉNÉRALES
(gestion des déchets)

11 »

LES ÉVÈNEMENTS

12 »

FESTIVITÉS DE NOËL

La vie municipale

Une rose de lumière

Des **élèves de Petite Section/Grande Section** de Saint-Priest sous Aix ont réalisé la maquette d'un **vitrail** (projet « Puzzles de lumière »). Cette réalisation a permis l'intervention de deux artistes maîtres-verriers de l'Atelier du vitrail de Limoges et la découverte d'un métier d'art. Il s'inscrivait plus largement dans une approche sensible du patrimoine culturel « la rose », du patrimoine architectural « la rosace », dans un environnement proche de l'école : le bourg de la commune de Saint-Yrieix-sous-Aixe.

Vous pouvez retrouver les détails du projet et les réalisations des élèves en flashant le QR Code ou en accédant au blog en utilisant le lien : <https://blogsenclasse.fr/87-saint-priest-sous-aixe-ecole-gaucher-teillout/2022/11/20/puzzles-de-lumiere/>

Mr Marenda Directeur d'école de Saint Priest sous Aix



Précision

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) finalisé est consultable en mairie. Il sera ensuite effectif durant 10 ans.

Ramassage des encombrants

La mairie réalisera un **ramassage début 2023** selon le planning suivant :

- * Lundi 27 Février : Le Bourg, Les Betoulles, Le Mas Marvent, Lageas.
- * Lundi 06 Mars : Le Reclos, Ratterie, La Garenne.
- * Lundi 13 Mars : La Roche, Le Moulin Barlet, Le Gué de La Roche, Bosredon, Terres Rouges.
- * Lundi 27 Mars 2023 : Erin, La Graulière

Si vous souhaitez profiter de ce service, veuillez-vous **vous inscrire obligatoirement** au préalable soit directement en mairie, soit par mail ou par téléphone (05 55 03 81 86).



Risque de délestage Electricité

En raison des tensions d'approvisionnement cet hiver, des risques de coupures programmées par Enedis sont possibles sur la commune surtout en janvier et février.

Les coupures localisées et tournantes seraient d'une durée d'environ 2h, le matin entre 8h et 13h, le soir entre 18h et 20h. Une carte de l'état du réseau sur 4 jours est disponible sur le site internet (monecowatt.fr) ou sur l'application mobile « Mon ecowatt ».

Depuis « mon ecowatt » il est possible d'accéder au site « coupures-exceptionnelles.enedis.fr » et de saisir votre adresse pour savoir si vous êtes concernés par le délestage. Cette information sera disponible la veille de la coupure effective vers 17h00.



Confirmation

L'application mobile « Panneapocket » ne sera plus renseignée à partir du 1^{er} Janvier 2023. Nous invitons donc tous les utilisateurs à basculer au plus vite vers « Intramuros » (plus d'informations sur le site internet de la commune).

Si coupure il y a, l'information sera ainsi disponible :

- sur « ecowatt » (application et site web)
- sur l'application intramuros (page SYSA).
- par une alerte SMS sous réserve de s'être inscrit sur le site :

<https://www.monecowatt.fr/inscription-alerte-vigilance-coupure>.

Dans le cadre du plan de sobriété énergétique, l'éclairage public est désormais **coupé entre 22h et 6h**. Il sera totalement **éteint du 1 juin au 15 septembre**.

Les travaux & chantiers



Les Chantiers

Restauration et mise en
valeur de l'église :

La deuxième tranche des travaux de l'église a débuté seulement à la mi-novembre et devrait prendre fin en février 2023. Elle comprend une partie des maçonneries extérieures et intérieures, la mise au norme de l'électricité et la restauration des vitraux.

Par mesure de sécurité, durant toute la durée du chantier, **l'église est fermée et des places de parking sont neutralisées**



Remise en état de la chaussée des voies communales :



Travaux à Bosredon

En septembre la route entre la Roche et Bosredon et les deux impasses du lieu-dit ont fait l'objet d'une réfection complète de la voirie par l'entreprise Paillot et Fils. L'opération a été réalisée conformément au cahier des charges même si un déficit d'information des usagers en temps réel a été constaté. Le surplus de gravillons, nécessaire à la stabilisation de la chaussée, devrait à terme être balayé.

Travaux dans la traversée de Ratterie

Des caniveaux cimentés ont été installés (entreprise Paillot et Fils) le long de la route afin d'orienter les eaux de ruissellement lors des pluies abondantes.

Entretien général des routes

Fin septembre, 15 tonnes d'enrobé à froid ont été nécessaires aux employés communaux pour combler une grande partie des trous présents sur les voies.

Gestion des déchets

Au plus près...



Rappel fonctionnement

Le Mas Judaud



Plate-forme verte

Le dépôt des déchets verts de tonte et de taille est presque « victime de son succès » puisque plus de 30 m³ ont été collectés en une année.

- Il est nécessaire de se signaler préalablement en mairie car le site est fermé. Seuls les résidents des communes de SYSA et Sainte-Marie-de-Vaux peuvent y accéder et uniquement pour des déchets verts.
- Il est indispensable de respecter les différents emplacements de dépôt en fonction du type de végétal.

Tout manquement aux règles d'utilisation fera l'objet d'une interdiction d'accès au site.

Il est possible de récupérer du compost. Renseignements en mairie.

SYSA dispose d'un Ecopoint

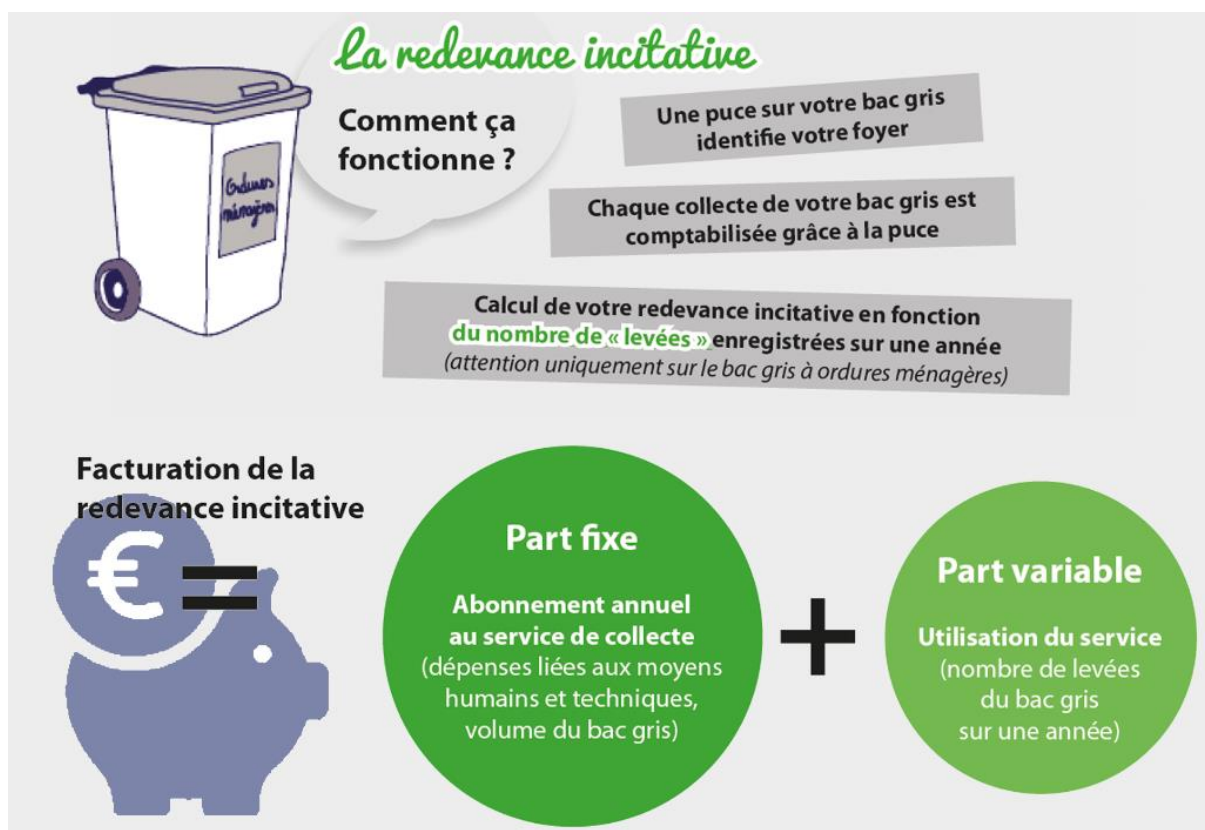
Un site est à votre disposition à l'entrée du Bourg devant le cimetière. Deux containers dédiés permettent la collecte des déchets en verre. Vous pouvez y déposer seulement des récipients en verre et sans bouchon. Afin de maintenir ce lieu accessible, il est interdit de déposer tout autre encombrant et de laisser du verre brisé en dehors des containers.





Ordures ménagères

Evolution programmée du mode de ramassage.



Source : communauté de commune du val de Vienne

Pourquoi informer ?

Bien que cette compétence soit strictement du ressort de la communauté de Communes du Val de Vienne, il semble utile d'accompagner cette transition. En effet à partir du 1^{er} Janvier 2024 la collectivité va instaurer la redevance incitative en remplacement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Ce processus, démarré en 2022 avec l'enquête de porte à porte et le puçage des bacs (uniquement les gris pour ordures ménagères) va se poursuivre par une année de transition en 2023 avant un basculement définitif vers la redevance incitative en janvier 2024.

Vous pourrez retrouver tout le détail sur le lien :

<https://valdevienne.fr/environnement/redevance-incitative/>

La vie associative



Association culture & loisirs

Pour développer la culture en milieu rural en offrant différents spectacles et pièces de théâtre pour tous, des spectacles musicaux avec des artistes régionaux, dédicaces, salon du livre.

Depuis septembre 2020, les adhérents (15 €/an) peuvent profiter deux fois par mois d'un cours de « gym Bien être » adapté à tous par une professeure diplômée. Lundi 14h00-15h00 dans la bibliothèque.

Nouveauté : Atelier d'écriture dans la bibliothèque le samedi après-midi 1 à 2 fois par mois (selon le nombre de participants)

Isabelle Massurier-Godefroy

**Bibliothèque
« L'envol du papillon »
(voir précédent bulletin)**



Association troisième zip

L'association « Rencontre du Troisième Zip » aide des personnes en situation de maladie ou de handicap à adapter leur vêtement à un nouveau besoin ou un appareillage. (voir bulletin précédent)

L'approche est individuelle (1 personne/1 problème/1 solution)

Les bénévoles peuvent aussi créer des housses pour des poches de colostomie ou des troussees pour des boîtiers ou pompe à insuline, etc Troisième Zip intervient à 30 km autour de Limoges.

Depuis juillet 2022 l'association a une convention avec le CHU de Limoges et elle espère pouvoir étendre ses interventions dans d'autres établissements.



Contact

Pour plus d'informations, contactez nous par mail asso.3eme.zip@laposte.net ou au 06 19 88 44 75

« Rencontre du Troisième Zip » en 2022 dans le populaire du centre et dans l'émission « vous êtes formidables » sur France3 NoA. En 2023 des après midis de couture conviviale sont programmés.

« Rencontre du Troisième Zip » est aussi sur Instagram @3eme_zip. (adhésion bénévoles ou bénéficiaires 5€ / création : 5€ par vêtement)

Association Paniers libres

Paniers Libres permet de commander en circuit court auprès des producteurs et artisans locaux, via un site de vente en ligne. Chaque semaine, vous pouvez ainsi composer votre panier librement parmi les produits proposés : fruits et légumes, fromage, café, bière, pâtes fraîches, pain, produits cosmétiques, biscuits sucrés, huiles, viandes, œufs, tisanes ou encore des bijoux.

Association de Chasse Communale Agréée

L'ACCA a pour objectif la régulation des espèces nuisibles et celles susceptibles de créer des dégâts dans les cultures et plantations (grand gibier).



Retrouvez plus d'informations sur le site internet de la mairie de SYSA rubrique « culture-loisirs/associations ».

En cas de dégâts dans des volailles ou pour toute réclamation contacter Gérard Sansonnet (président) au 06 63 68 35 80 ou par mail : gerard.sansonnet@bbox.fr

Gérard Sansonnet

Comité des Fêtes

Les manifestations organisées en 2022 ont remporté un vif succès, que ce soit la fête de la rose avec le baptême de la « rose Dalida » ou le vide-grenier dont le périmètre s'est étendu jusqu'à la départementale.

Contact & commande

Pour commander :

pas d'abonnement ou d'engagement, il suffit d'aller sur le site

<https://coopcircuits.fr/paniers-libres/shop>, de composer votre panier de produits puis de venir le chercher le mercredi soir suivant dans la cuisine de la salle des fêtes ou dans l'un des 3 lieux de retrait (Aixe, Saint-Priest ou Verneuil).

Pour plus d'infos :

panierslibres@gmail.com
ou Sabine 06 63 47 32 31

Bénévolat

Nous recherchons des bénévoles pour étoffer notre équipe : si vous voulez aider ponctuellement ou passionnément, n'hésitez pas à nous contacter ou à nous en faire part lorsque vous venez récupérer votre commande. Le système de bénévolat est très souple et permet à tous de s'investir selon son temps disponible. Et pour ne rien gâcher, l'ambiance est très chouette !

Sabine Marie



L'association « **Les Arediens se bougent** » a pour objet le développement et la promotion des activités sportives : Sport pour le plus grand nombre et promotion du sport santé.

Des cours de Pilates sont proposés le mercredi à partir de 19h30 dans la salle des fêtes par une animatrice diplômée. L'association est affiliée EPGV et répond au label qualité et à la charte républicaine. Parallèlement, l'association met en place des animations dites de « prolongement ». Ainsi, vous pouvez pratiquer le tango les jeudis ou vous aérez lors des randonnées sur la commune.

Contacts :

Présidente, Laure GABRIELE : 06 66 13 67 02

Pour les randonnées, Elisabeth NORRE : 06 83 07 83 12

Laure Gabriele

L'ensemble des manifestations sera reconduit en 2023. Merci à tous les adhérents et bénévoles pour leur participation à l'organisation des manifestations et à toutes celles et tous ceux qui nous font le plaisir de venir.

L'assemblée générale aura lieu le mardi 7 février 2023 – 20h à la salle des associations.

Pour tout renseignement : 06 51 86 98 35

Stéphane Magris

Les infos Générales



Aide & Jeunes

Rôles de la mission locale rurale de
haute vienne

CONSEILS FORMATION PROJETS EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

Vous avez moins de 26 ans !

Des solutions pour tous vos projets

EMPLOI : techniques de recherche d'emploi ; rencontres entreprises et employeurs ; offres d'emploi et offres en alternance, parrainage, Contrat d'Engagement Jeune ...

PROJETS : découverte de secteurs et métiers, immersions en entreprises et visites d'entreprises...

FORMATION : droits à la formation, accès aux parcours de formation, financements ...

VIE QUOTIDIENNE : permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules, aides financières, démarches liées au logement, accès aux droits et à la santé, aide aux démarches administratives, sports loisirs et culture ...



8 AVENUE FRANCOIS MITTERRAND – 87700 AIXE SUR VIENNE - ☎ 05.55.70.45.74

Du lundi au jeudi – 8h30-12h30 / 13h30 et 17h30 / Vendredi – 8h30 -12h30 / 13h30 et 16h30

4 antennes - 29 points d'accueil sur tout le département (Hors agglomération de Limoges)

Une équipe de 35 professionnels et des services gratuits.

RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE LA GRIPPE AVIAIRE DANS LES BASSES-

COURS : <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés
à la mairie de leur commune - www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
Arrêté du 24 février 2006 - www.legifrance.gouv.fr

Eau & nature

Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne
Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE)

Le SABV, dans le cadre de la compétence GEMAPI (Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), a initié en 2020 une concertation avec l'ensemble des acteurs de son territoire pour définir un ensemble d'actions visant « **une meilleure gestion partagée de la ressource en eau** ».

Cette réflexion a permis de définir les axes d'intervention du syndicat dans les futurs **Contrats Territoriaux des Milieux Aquatiques** (2023-2028). Retrouvez les orientations détaillées sur notre site : <https://www.syndicat-bassin-vienne.fr/>



Ces contrats feront l'objet d'une **déclaration d'intérêt général** précédée d'une enquête publique lors du dernier trimestre 2022, début 2023.

Nous vous encourageons, usagers et acteurs, à consulter les contrats qui seront à votre disposition dans les mairies et à donner votre avis lors de l'enquête publique.

Retour sur les événements

Les cérémonies

Cérémonie
du 11
novembre
2022



Vendredi 11 novembre 2022 à 11h, le 104^{ème} anniversaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale a été célébré autour du monument aux morts.

Le 11 novembre 1918 marque la fin du conflit entre la France et l'Allemagne mais au-delà de la commémoration de paix entre les nations, un hommage est rendu à tous les morts pour la France. Cette année toutes les communes de France rendaient hommage au brigadier-chef Alexandre Martin, 24 ans, du 54^{ème} régiment d'artillerie de Hyères, ainsi qu'au maréchal des logis Adrien Quélin, 29 ans, du 4^{ème} régiment de chasseurs de Gap, morts lors d'une opération au Mali.

Isabelle Gabaud

Les opérations

Opération « Sapin Malin » :
Après Noël, recyclez votre sapin !

Du 26 décembre au 15 janvier 2023, la Communauté de communes du Val de Vienne organise cette année encore l'opération « Sapin Malin ». Après les fêtes, les habitants du territoire sont invités à venir déposer leur sapin de Noël (sans décorations ni objets métalliques) sur un des sites de dépôt. Sur la commune de Saint-Yrieix-sous-Aixe, c'est la plateforme verte du Mas Judaud.



Par la suite, les sapins seront broyés et le broyat obtenu sera utilisé comme matière sèche dans les composteurs collectifs ou en paillage sur les espaces verts.

Les événements

A venir (voir aussi dernière page)

27 janvier 2023



Si le contexte sanitaire le permet, M. le maire et le conseil municipal, vous convient à la présentation de leurs meilleurs vœux pour l'année 2023. Ce moment traditionnel, éclipsé les 2 dernières années pour cause de Covid se tiendra le **vendredi 27 janvier à 18h dans la salle des fêtes**. Les habitants de Saint-Yrieix-sous-Aixe sont invités. Ce sera l'occasion de renouer avec l'habituel verre de l'amitié.

25 février 2023 « nichoirs à oiseaux »

Ce samedi, de 9h30 à midi aura lieu une **action participative** autour de l'assemblage de nichoirs en partie conçus par les élèves de M. Marenda, directeur de l'école de Saint-Priest-sous-Aixe. Cette manifestation aura lieu **sous le préau de la salle des fêtes**. **Tous les habitants et plus particulièrement les enfants de la commune seront les bienvenus**. Elle se cloturera par la mise en place de nichoirs dans les arbres du Bourg. D'autres seront installés ultérieurement sur 6 espaces communaux retenus dans le cadre du partenariat avec la LPO (ligue de Protection des Oiseaux).

Gérard Boucheteil



Marché de Noël 2022

Une deuxième pour le marché
de Noël de la commune !

**Samedi 10 décembre à partir de 15h et
jusqu'à 20h.**

Suite au succès rencontré lors de la première édition du marché de Noël en 2021 nous avons décidé de renouveler ce moment festif et convivial. Il aura lieu dans la cour derrière la Mairie. En plus des artisans et commerçants de la commune et des alentours vous pourrez retrouver certains producteurs de l'association Paniers Libres qui coorganise cette manifestation. Nous vous attendons nombreux pour partager un agréable moment.

Stéphanie Barrier

Vin chaud

Samedi 10 décembre à partir de 18h

Offert par la municipalité à tous les habitants.

Goûter et colis des aînés

Samedi 10 décembre 15h

La municipalité propose comme chaque année d'offrir un colis aux personnes, à partir de 70 ans. Le colis sera remis aux bénéficiaires lors d'un goûter, préparé par « Les Arédiens se bougent ». Une animation sera proposée par « Culture et loisirs ».

Isabelle Gabaud

Nous
contacter

Mairie de Saint-Yrieix-Sous-Aixe

05 55 03 81 86

mairie.saint-yrieix-sous-aixe@wanadoo.fr

À BIENTÔT !